

L'isolation dans le bâti ancien, un véritable enjeu pour les années à venir, pourquoi ?

Devant le coût croissant de l'énergie (pétrole à 140\$ le baril comme l'an passé, voire davantage dans un proche avenir), chacun devra tôt ou tard réduire sa consommation. Dans l'habitat qui représente en FRANCE plus de 30% de l'énergie consommée, le chauffage à lui seul, compte pour 75% . D'autre part, la taxe carbone liée au réchauffement climatique (limitation du CO2) conduira chacun à des efforts supplémentaires de réduction de consommation d'énergie "sale" (provenant de ressources non renouvelables : pétrole, gaz, charbon).

En FRANCE, 94% de l'habitat actuel ne répond pas aux normes qui seront applicables en 2012 qui imposeront en moyenne une réduction de la consommation d'un facteur supérieur à 4 pour passer de 240 KWh/m²/an en moyenne à moins de 50 KWh/m²/an. Les logements n'y répondant pas se verront fortement taxés et dévalorisés lors des ventes.

Alors, par quel bout prendre ce problème qui va peser lourdement sur notre niveau de vie?

C'est le thème développé au cours de cette conférence / forum, présentée et animée par Marcel DESCAMPS, conseiller municipal de La Tremblade. Elle a été suivie par un public intéressé mais peu nombreux (45 personnes). Une fois de plus malheureusement, on ne peut que regretter qu'il faille attendre "que la marée nous arrive aux genoux pour se rendre compte qu'on va être complètement mouillés et chercher alors, dans l'urgence, un échappatoire ".



Cette soirée proposée par Nature en Pays d'Arvert, avec le soutien de la municipalité de La Tremblade s'est articulée sur 5 présentations complémentaires :

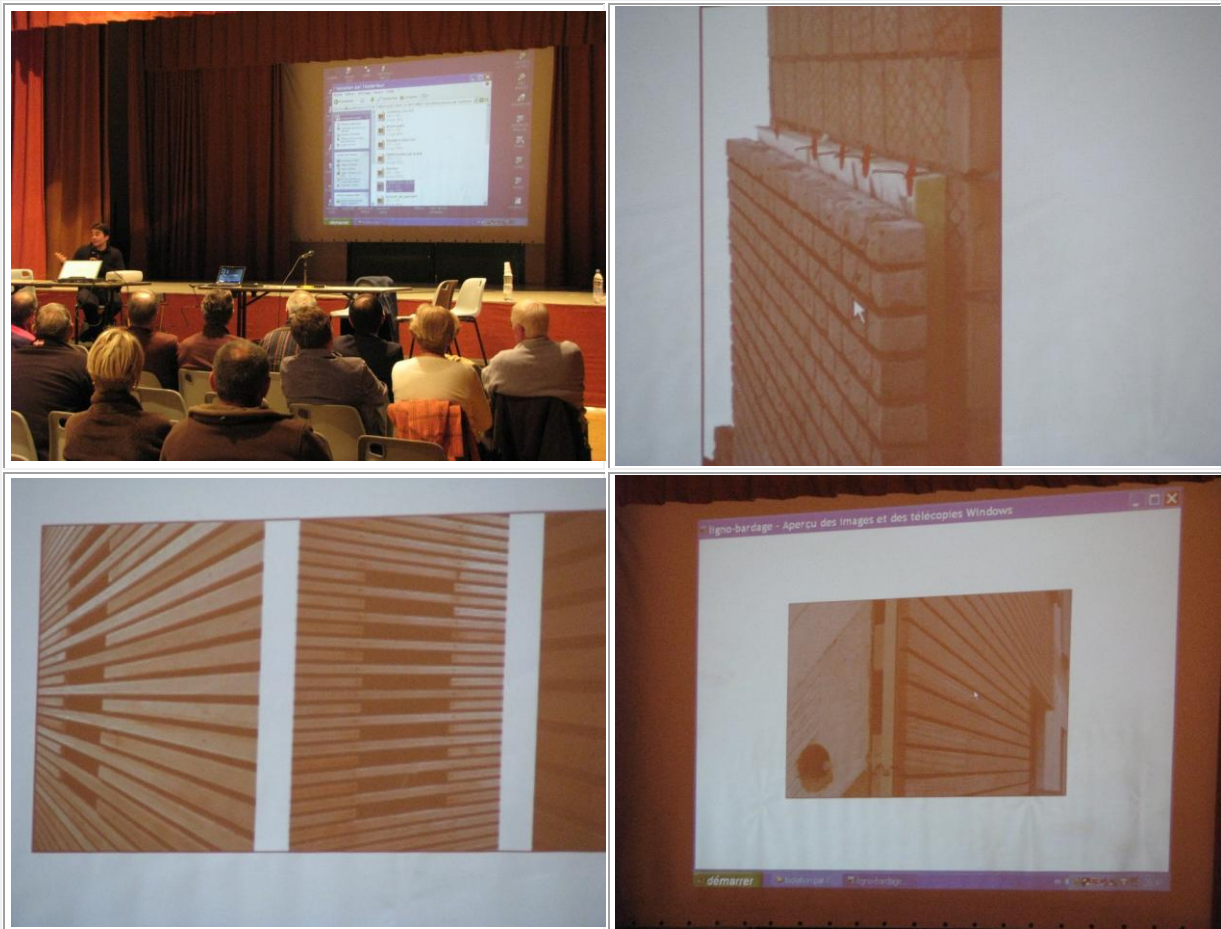
- **L'énergie**, son poids économique dans l'habitat, son évolution en termes de ressources et de coûts par Bernard DURAND, spécialiste de l'Energie et auteur de plusieurs ouvrages dans ce domaine (ouvrages cités dans l'onglet Bibliographie du site).

- **Laurent GEOFFROY, Architecte** à Royan a présenté la typologie des bâtiments anciens selon l'époque de construction et a défini leurs classifications génériques : habitat peu isolé découlant du pétrole facile et d'un coût de l'énergie peu contraignant, l'habitat mal isolé

mais à forte inertie thermique (gros murs épais en moellons) procurant un certain confort aux fortes variations estivales, l'habitat isolé mais mal ventilé (humidité, sensation du toujours froid) etc...

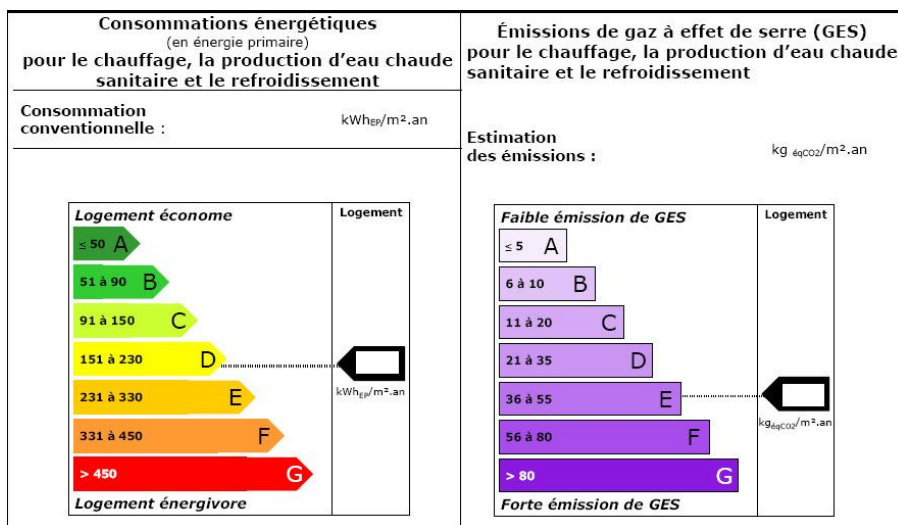
A chaque problème une solution technique différente peut être appliquée pour redonner à chacune des maisons des conditions acceptables en termes d'isolation, de ventilation, et de confort, qui apporteront un résultat très significatif sur les consommations d'énergie et de confort de vie, même si ces solutions ne permettent pas d'aller jusqu'au niveau d'une maison passive (qui ne consomme aucune énergie apportée).

De nombreux exemples de solutions techniques ont été présentés concernant entre autres, l'isolation par l'extérieur.

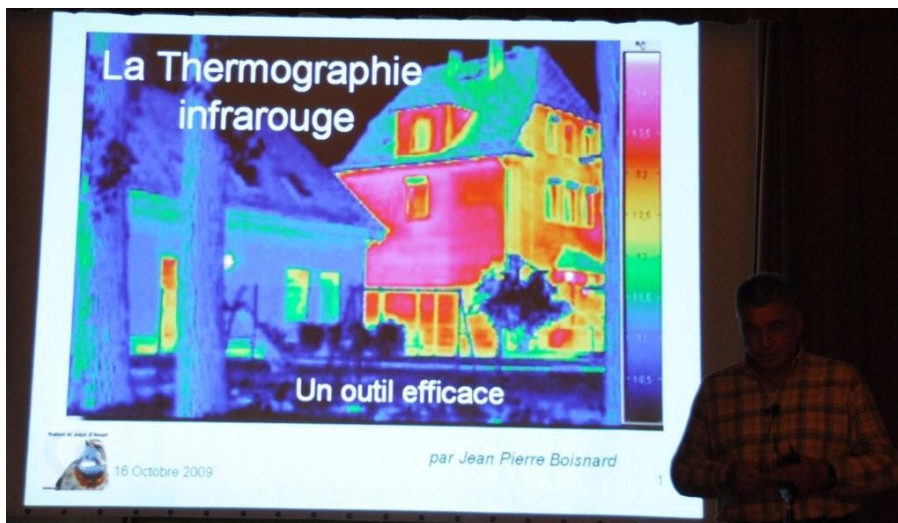


- Jean Pierre BOISNARD a présenté deux moyens d'appréhender les anomalies :

* d'une part, le **Diagnostic Thermique Energétique (DPE)** obligatoire depuis le début 2009 pour toute transaction de vente ou de location. Ce diagnostic établi par un expert rend compte de la classification du logement par une lettre de A à G pour la consommation d'énergie et pour l'émission de CO₂. Ce diagnostic ne permet pas d'identifier de façon précise les travaux à réaliser pour améliorer l'habitation (on peut tout de même s'en faire une vague idée d'après les connaissances de l'expert s'il y consent).



* d'autre part, l'**Analyse Thermique Infrarouge** permet quant à elle, d'identifier précisément les endroits par où les calories s'en vont et de mesurer l'ampleur chiffrée des déperditions. Ce moyen de mesures permet de limiter les travaux à réaliser au strict nécessaire et donc d'en limiter le coût. Ce moyen d'analyse devrait dans un avenir proche, devenir incontournable avant de s'engager dans des travaux lourds d'améliorations, de plus, après travaux, il permet de mesurer réellement le niveau d'amélioration atteint.





- Jean Luc LEGER artisan du **réseau ECO-ARTISAN** a présenté la charte du réseau de la Chambre des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Charente Maritime. Les entreprises qualifiées au sein du réseau sont en mesure de vous guider, vous conseiller et vous suppléer dans un rôle de maîtrise d'ouvrage pour faire effectuer par des artisans qualifiés les travaux dont vous avez besoin notamment en matière de rénovation et d'isolation. Il s'agit donc d'une réelle valeur ajoutée dans le choix des travaux adaptés au besoin spécifié ainsi que dans la conduite de leur bon achèvement.



- Pour conclure, Madame Nicole CHAMBON Directrice de l'Agence du Crédit Agricole de La Tremblade, a présenté les différentes mesures d'aides financières accessibles pour les travaux de rénovation et d'amélioration dans l'habitat. Au plan national, les mesures de défiscalisation, de prêt à taux zéro (PTZ), au plan régional, le plan Energies Vertes. Ces possibilités de financements publics font l'objet de limitations (plafonds, résidence principale, lots de travaux différents); s'y retrouver demande une parfaite connaissance des textes et décrets applicables. L'exposé de Madame CHAMBON au travers des méandres de la législation en vigueur a été d'une clarté remarquable ce qui démontre une parfaite connaissance et maîtrise d'un sujet particulièrement complexe. Bien entendu, au-delà des aides publiques, la banque sait proposer à ses clients des solutions adaptées pour financer les travaux envisagés.



Pour clôturer cette soirée, rien de mieux qu'une démonstration physique, en effet, Mr Hubert DECAUDIN Responsable Technique de la Société AIR-VISION, spécialisée dans la Thermographie infrarouge nous a proposé quelques exemples d'analyse thermique par caméra IR. Les capacités de ces moyens de mesure au 1/dixième de degré près ont facilement mis en évidence quelques défaillances d'isolation du bâtiment (FAC) et ont permis à chacun de comprendre tout l'intérêt de tels moyens d'investigation pour un coût somme toute assez raisonnable au regard du montant des travaux à engager !





Nous tenons à remercier très chaleureusement nos intervenants pour la qualité de leurs présentations, la compétence et la disponibilité manifestées au cours de la soirée pour répondre aux nombreuses questions du public.

Nous ne pouvons que déplorer qu'un sujet qui aura une grande importance aux yeux de tous dans un avenir proche, n'ait pas davantage mobilisé.

Certains éléments présentés seront prochainement accessibles et téléchargeables dans l'onglet 'téléchargements'.

Contacts utiles :

AIR VISION
56 rue Jean Moulin 45210 FONTENAY SUR LOING
www.airvision.fr

AIRVISION
Thermographies et Imageries aériennes / Travaux aériens

Hubert DECAUDIN
Responsable Technique - France entière
Port : 33 (0) 6 78 44 05 27
E-mail : hdecaudin@airvision.fr

BATIDEAL
" plus de 30 ans d'expérience "

Entreprise Générale du Bâtiment

35 Route de Berthegille
17600 SABLONCEAUX

Tél. : 05 46 94 42 45 - Fax : 05 46 94 45 69
E-mail : legerjeanluc@orange.fr
N° SIRET : 482 906 161 00021 - Code APE 452 V

**ISOLATION
ROYAN ATLANTIQUE**

☎ 05.16.65.40.05 ou 06.14.40.65.18

Isolation murs et combles

Devis gratuit